



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E33399

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1958

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/03/2001
100 000

Raison sociale : JOSEPH SAS

767 ROUTE DES BURRIERS
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON B325894228

Siret : 325 894 228 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4306442

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 415329200008

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 415329200008

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Téléphone : 03 85 36 72 25

Portable :

Site Internet : josephsas.com

E-mail : josephsas@orange.fr

Responsabilité légale :
JOSEPH ALAIN PRÉSIDENT

Fax : 03 85 33 85 28

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 2312 | Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE | 18/11/2021 |
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 18/11/2021 |
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 20/10/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Fenêtres de toit | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 20/10/2022 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

* ou du plus récent renouvellement

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.